

LE MAGAZINE MUNICIPAL DU BEAUSSET

VAQUI LOU BAUSSET

19

VOICI LE BEAUSSET



SEPT OCT
2024

Le mois de septembre et la rentrée sont généralement des moments de haute intensité et l'agenda de la municipalité ne déroge pas à la règle. Vous avez pu le constater, un nouveau parking doté d'une dizaine de places en zone bleue a vu le jour à proximité de la Clinique Sainte-Thérèse. À ses abords immédiats, un centre de soins non programmés ouvert 7j/7j de 9h à 22h est en cours de lancement au plus grand soulagement des Beaussétans.

Par ailleurs, après une première phase de désamiantage en début d'année, les travaux de restructuration de l'Espace Mistral débutent pour une période de 15 mois, avec le soutien du Département du Var, de l'État, et susceptible d'être financés par l'Union Européenne et la Région Sud. À l'issue de cette seconde phase, un espace de presque 1 000 m² sera mis à la disposition des associations à vocation culturelle et artistique, et des Beaussétans qui s'étaient fermement opposés à la vente du bâtiment ambitionnée par la précédente mandature. Salle multi-activités, salles de répétitions mutualisées, de réunions, de danse, d'orchestre... feront en début d'année 2026 battre à nouveau le cœur de ce lieu historique, qui a même vu naître certains de nos aînés par le passé, et trop longtemps laissé à l'abandon. Si nous avons subi le « temps long » des études et procédures administratives malgré toute notre détermination, je suis particulièrement fier que cet espace retrouve sa centralité et redevienne un lieu de vie contribuant à l'animation de notre belle commune et de son centre-ville.

Tout l'été, les Beaussétans ont été appelés au vote, et le budget participatif 2024 a encore rencontré un franc succès avec presque 400 votants. Ainsi, les deux projets que les Beaussétans ont choisis sont la création d'un abri anti-pluie pour les collégiens, projet porté par le Conseil Municipal des Jeunes via le Bureau Information Jeunesse, et l'aménagement d'un espace détente et jeux pour les enfants et leurs familles au City stade. Ces projets verront le jour rapidement.

Pour finir, nous avons une nouvelle fois mis en œuvre tous les moyens pour assurer aux enfants scolarisés dans nos écoles une rentrée scolaire dans la joie et la sérénité, et je tiens à féliciter l'ensemble des équipes pédagogiques et du personnel des écoles pour leur professionnalisme.



ÉDOUARD FRIEDLER

Ne pas jeter sur la voie publique



Le
Beausset

Direction de publication : Édouard Friedler

Mise en page : Service Communication

Impression : RIMBAUD - 04 90 06 60 30

Dépôt légal : à parution





SOMMAIRE

LA RÉVÉRENCE

L'heure des au revoir **4**

L'EXEMPLE À SUIVRE

Le CCAS **5**

LE DROIT DE SAVOIR

Logements sociaux **6**

LE TEMPS FORT

La Libération **8**

LE VIVRE ENSEMBLE

Le Club d'Aïkido **9**

LA VIE CULTURELLE

La saison 2024-2025 **10**

La Micro-folie **11**

L'AGENDA

De l'Automne **12**

LES COMMERCES

Les nouveaux commerçants **14**

L'ENQUÊTE D'ACTU

La mobilité **16**

LES TRAVAUX

Le stade de Football

Le stationnement **17**

L'HABITANT

Fabien Leroux **18**

L'INFO PRATIQUE

Les ateliers numériques

La lutte contre la divagation

SOS Animal sauvage **19**

L'ÉTAT CIVIL

Naissances, Décès,

Pacs, Mariages **20**

LA TRIBUNE LIBRE

Le Beausset en Marche

L'Élan Beaussetan **21**

Unissons-nous pour le Beausset

Clivy Vidé-Valady **22**

Pour les Beaussétans **23**

L'HEURE DES AU REVOIR

Les admis à la retraite de 2024

LA RÉVÉRENCE



Erick ROSSI

Agent des services techniques depuis 1986, il a été affecté à la gestion de la brigade volante en qualité de responsable adjoint du service propreté urbaine en mai 2015 puis nommé Responsable du service propreté urbaine un an plus tard.

Erick ROSSI a été également pompier volontaire sur la Commune durant 36 ans.



Jocelyne TASSY

Arrivée en 1980 en tant que contractuelle au sein du Secrétariat Général, elle a occupé tous les postes administratifs de la collectivité avant de prendre la responsabilité du service gestion et finances en 1995 et de devenir Directrice des Finances en 2021.



Philippe TODISCO

Militaire de carrière de 1981 à juin 2004, il devient Adjoint administratif au Ministère de l'Equipement et des transports des Alpes Maritimes de 2004 à 2005, avant de rejoindre la mairie du Beausset en tant que Responsable du Service urbanisme en 2006.

Djamel AMAR a été également pompier volontaire sur la Commune depuis 1983.

Djamel AMAR

Arrivé aux services techniques du Beausset en 1984, il a évolué toute sa carrière au sein du service voirie, jusqu'à avoir la responsabilité de celui-ci, du garage et anciennement des bus municipaux.





L'ÉQUIPE DU CCAS

Le sens de l'humain en commun

Derrière les murs roses du Pôle socio-culturel Saint-Exupéry s'activent des professionnels épaulés au quotidien par deux élues : Claude Blois, vice-présidente du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et Cathy Candau, déléguée aux personnes âgées. Les services du CCAS étant tournés vers l'humain, vous pouvez prendre rendez-vous et vous ferez ainsi connaissance avec les agents qui ont, c'est le moins que l'on puisse dire, le sens du service public.

En faveur des publics fragiles, ces agents agissent à travers les aides sociales obligatoires et celles dites facultatives, résultant de la volonté du maire et de son équipe municipale, et évidemment soumises à conditions de revenus : aide au paiement de son loyer et aide alimentaire, entre autres.

Concernant les aides obligatoires inhérentes au CCAS, citons le montage de dossiers d'aides sociales (RSA, APA, AAH, MDPH...) ainsi que, sous certaines conditions, la domiciliation pour les personnes provisoirement privées d'adresse postale. « *Les solutions que nous proposons sont provisoires et visent à sortir la personne d'une situation de vie compliquée* », explique-t-on dans le bureau du Pôle Saint-Exupéry réservé à l'accueil physique et inconditionnel des Beaussétans. Certaines informations pouvant être transmises à distance, le CCAS a répondu, en 2023, à plus de 1020 appels téléphoniques et 592 mails.

Le CCAS est également bureau enregistreur des demandes de logements sociaux. S'il n'est

en rien décideur des attributions, il accompagne les personnes qui, chaque année, doivent renouveler leur demande.

Pour affiner les services rendus aux administrés, le CCAS procède actuellement à une Analyse des Besoins Sociaux (ABS), afin de comparer les chiffres de l'INSEE à la réalité du terrain. En attendant, et pour assurer le suivi des publics qui la sollicitent (environ 2400 Beaussétans), l'équipe travaille en étroite collaboration avec la Maison France Services - et ses deux agents dédiés, eux aussi très discrets - également installée au Pôle Saint-Exupéry pour vous accompagner dans vos démarches dématérialisées auprès des services de l'État (*lire Vaqui 5 p.4*).

Enfin, nombre d'activités et événements, proposés gratuitement par le CCAS, ponctuent l'année : repas et colis de Noël (pour les personnes de 75 ans et plus), ateliers numériques (*voir page 19*), thés dansants... Sans oublier, lors du plan canicule, un soutien précieux apporté à nos aînés seuls et isolés.

Centre Communal d'Action Sociale

Pôle Saint-Exupéry - 80 chemin du Rouve - 04 94 02 39 25 (ligne directe)
Ouvert du lundi au vendredi 9h-12h/14h-17h, sur rendez-vous
ccas@ville-lebeausset.fr



LOGEMENT SOCIAL

Vous y avez sans doute droit...

Selon les dernières statistiques relatives à notre territoire, environ 80% des Beaussetans pourraient prétendre à un logement social. Pourquoi ? Parce que les dispositifs d'accès aux logements sociaux s'adressent à de nombreuses catégories de ménages.

Pour exemple, un couple avec 2 enfants de moins de 14 ans, dont le revenu fiscal* est inférieur à 57.069€, soit un revenu mensuel équivalent à 5.284€, peut accéder à un logement social de type Prêt Locatif Social.

La commune du Beausset recense un total de 290 logements sociaux gérés par cinq bailleurs sociaux :

ERILIA-LOGIREM (Résidences Le Vallon des Vignes, la Réserve du Moulin, du Parc), VAR HABITAT (Centre-Ville (bail emphytéotique), résidences La Boétie, Lei Cardelino, Les Martinets) LOGIS FAMILIAL VAROIS (Résidence les Vents d'Ange), VILOGIA (Les Coquelicots), CDC HABITAT (Résidences Les Mésanges et les Hirondelles).

Tous sont actuellement occupés, mais des déménagements et la construction de nouveaux logements font évoluer le parc social.

Pour exemple, la commune voit se développer actuellement un programme comptant une cinquantaine de logements, dont une trentaine relève du contingent municipal à l'automne prochain, 3 T5, 8 T4, 15 T3 et 4 T2 seront livrés sur le programme dit de Pignet (proche Collège et Complexe sportif) : **en moyenne toutes catégories confondues, un logement social représente environ 2 000 euros d'économies annuelles par rapport à un logement situé dans le parc privé.**

Vous souhaitez y prétendre ?

Les demandes de LS se font par le biais d'un bureau enregistreur (le CCAS du Beausset en est un) ou par le biais du portail grand public :

<https://www.demande-logement-social.gouv.fr/index>

Vous souhaitez savoir si vous y avez accès :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F869>

* Le revenu fiscal de référence se trouve sur la page de garde de votre avis d'impôt. Il est notamment utilisé pour obtenir certaines prestations sociales (par exemple bourses des collèges) et exonérations (notamment sur les impôts locaux, comme la taxe foncière). Le revenu fiscal de référence est calculé à partir du revenu net imposable et des revenus et plus-values imposés à un taux forfaitaire.

Qu'est-ce qu'un logement social ?

Il s'agit d'un logement construit avec l'aide financière de l'État, appartenant aux organismes HLM (Habitation à Loyer Modéré) ou géré par eux.

Ces logements contribuent à la mise en œuvre du Droit au Logement Opposable (DALO) ainsi qu'à la mixité sociale. Avec des prix inférieurs aux loyers du secteur privé, ces logements sont attribués aux ménages, dont les ressources n'excèdent pas certains plafonds de ressources. Fin 2017, le parc de logements s'établit à 35,8 millions en France, dont 4,5 millions de logements sociaux. 15 % des ménages français y sont locataires.

Les différents types de logements sociaux

Il existe plusieurs catégories de logements sociaux, définies selon les prêts et subventions accordées lors de la construction.

- PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration) : ces logements sont destinés aux ménages les plus démunis, considérés en grande précarité, dont les revenus n'excèdent pas 930 € par mois pour une personne seule (hors Paris et Ile de France),
- PLUS (Prêt Locatif à Usage Social) : ces logements sont destinés aux classes moyennes dont les revenus n'excèdent pas 1 692 € par mois pour une personne seule (hors Paris et Ile de France). Il s'agit de 80 % du parc de logements sociaux,
- PLS (Prêt Locatif Social) : ces logements sont destinés aux ménages les plus aisés parmi ceux pouvant prétendre à un logement social, dont les revenus n'excèdent pas 2 199 € par mois pour une personne seule (hors Paris et Ile de France),
- Il existe aussi des PLI (Prêt Locatif Intermédiaire) destinés aux classes moyennes, dont les revenus, supérieurs à ceux du PLS, n'excèdent pas 2 292 € par mois pour une personne seule (hors Paris et Ile de France).

Les acteurs ou « réservataires »

L'Etat, les collectivités territoriales et Action Logement disposent de logements réservés dans le parc social en fonction du niveau de financement qu'ils ont consenti pour la construction. On parle alors de « réservataires ». Les bailleurs sociaux, quant à eux, gèrent le parc social.

La demande

Votre demande peut être adressée auprès de différents guichets enregistreurs en France : organismes HLM, préfectures, mairies, CCAS... La demande donne lieu à un numéro et à une attestation d'enregistrement. À noter : il s'agit d'un numéro d'enregistrement unique pour tout le département. Il permet à tous les réservataires et les bailleurs sociaux d'accéder à la demande. La demande doit être renouvelée tous les ans.

L'attribution

Pour chaque logement, la loi oblige le bailleur social à présenter trois dossiers de candidats. L'un des trois sera choisi lors d'une Commission d'Attribution des Logements et d'Examen de l'Occupation des Logements (CALEOL) du bailleur social. Composée de représentants des différents acteurs, ces commissions étudient les dossiers présentés en s'intéressant aux revenus, à la situation familiale, au taux d'effort (la part que représente le loyer dans le revenu) et au reste à vivre, c'est-à-dire à ce qui reste après paiement du loyer.



80^E ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION DU BEAUSSET

Unis par le devoir de mémoire

Mardi 20 août, Le Beausset a résonné au son de la commémoration, en grande pompe, du 80^e anniversaire de la Libération par les alliés. Retour sur cet événement qui a marqué l'été.

Tout a commencé, à 16 heures, avec le son des pales d'un hélicoptère de la Flottille 35F qui s'est posé au stade Henry Rippert pour que petits et grands le découvrent. Puis ce sont les moteurs des véhicules d'époque de la seconde guerre qui ont vrombi jusqu'au parking des Goubelets, le temps de prendre la pose avec les enfants, parents et grands-parents venus en nombre pour partager ce rendez-vous important de notre histoire. Non loin d'eux, on entendait le tintement des médailles des militaires et anciens combattants qui se sont bien sûr joints à ce bel hommage.

Avec ses instruments, l'Avenir musical du Beausset a donné le tempo de cette commémoration du débarquement dans notre village, le 20 août 1944, et permis aux participants d'entonner, par deux fois, une émouvante Marseillaise. Et c'est encore en musiques (militaires) que les acteurs de la commémoration ont défilé dans les rues de la ville, jusqu'à l'Esplanade de Gaulle, rejoints par les véhicules civils et militaires d'époque et les personnages costumés qui ont donné à la place un petit air d'antan.

Des moments de silence et de recueillement ont également ponctué cette commémoration, notamment au moment de l'hommage rendu au soldat Antoine Simoni, ce jeune Beaussétan qui, comme d'autres héros dont les noms ont été rappelés, a donné sa vie pour notre liberté.



Les traditionnels discours et dépôts de gerbes se sont succédés en présence de Monsieur le Maire, d'une grande partie des élus, de représentants du Conseil départemental (dont Mme Andrée Samat), de Mr René Castell, Maire du Castellet, des membres d'associations patriotiques (le Souvenir Français) et d'anciens combattants, d'une dizaine de porte-drapeaux et de la Réserve Communale de Sécurité Civile et du Conseil Municipal des Jeunes du Beausset.

Après le verre de l'amitié et quelques heures de repos bien méritées, la musique a repris ses droits sur la place Jean Jaurès, lors d'un apéritif offert par la Municipalité et le Conseil départemental. Puis, sous les applaudissements, a débuté un concert spectacle intitulé « Fêtons la libération avec les Mademoiselles », sur des airs des années 40, pour rester dans l'ambiance de cet anniversaire que nul n'oubliera.



AÏKIDO SCAMB

Un art martial au service de l'harmonie

Au Beausset, le club d'Aïkido s'impose comme un lieu incontournable pour les amateurs d'arts martiaux traditionnels japonais. Porté par une philosophie d'harmonie et de non-violence, ce club attire des passionnés de tout âge, cherchant à développer aussi bien leur discipline corporelle que leur esprit.

Un art martial au-delà du combat

L'Aïkido, fondé au début du 20^e siècle par Morihei Ueshiba, se distingue des autres arts martiaux par son approche non-compétitive et pacifique. En effet, cette discipline met l'accent sur l'utilisation de la force de l'adversaire pour neutraliser une attaque, le tout dans une logique de contrôle et de respect. Cet état d'esprit fait de l'Aïkido un art martial accessible à tous, quel que soit l'âge ou le niveau de forme physique.

Le club d'Aïkido du Beausset incarne parfaitement cette philosophie. Fondé il y a plusieurs décennies par un groupe de pratiquants passionnés, il a su, au fil des années, rester fidèle aux enseignements traditionnels tout en s'ouvrant à un public plus large. Aujourd'hui, le club, affilié à la FFAB (Fédération Française d'Aïkido et de Budo) propose des cours adaptés aussi bien aux débutants qu'aux pratiquants avancés, avec des séances spéciales pour les enfants, les adolescents et les adultes.

Un encadrement de qualité

L'une des forces du club réside dans la qualité de son encadrement. Les cours sont dirigés par des enseignants expérimentés, dont le haut niveau de maîtrise est reconnu au sein de la communauté aikidoka. Les cours se déroulent dans une ambiance bienveillante et respectueuse, où l'apprentissage se fait à son propre rythme. Les enseignants veillent à guider chaque pratiquant, en fonction de ses

capacités et de ses objectifs, tout en préservant l'esprit de camaraderie qui caractérise le dojo.

Un lieu de rencontre et de partage

Situé au dojo du Complexe sportif, le club d'Aïkido du Beausset est également un lieu d'échanges et de convivialité. Les membres partagent une passion commune pour cet art martial et participent activement à la vie du club. Des stages sont régulièrement organisés, avec la participation d'instructeurs de renom venus de toute la France, voire de l'étranger, pour enrichir la pratique des adhérents.

Le club participe aussi à diverses manifestations locales, permettant aux Beaussetans de découvrir l'Aïkido sous un nouveau jour. Que ce soit lors de démonstrations en plein air ou de portes ouvertes, les enseignants et élèves s'efforcent de rendre cet art accessible à tous.

En route vers l'avenir

Le club d'Aïkido du Beausset continue d'évoluer et de s'adapter aux attentes de ses membres. Et grâce au parrainage essai, au sein du club du Beausset, vous pouvez vous initier gratuitement sans certificat médical pendant deux cours sur une période de 15 jours.

En somme, le club d'Aïkido du Beausset est bien plus qu'un simple lieu de pratique martiale : c'est une communauté, un espace où se mêlent passion, apprentissage et développement personnel.

Renseignements : Mireille HEBERT (enseignante) - 06 32 03 28 22 - mhebert.aikidoscamb@gmail.com
aikidolebeausset.fr

Cours les mardis et vendredi et le samedi pour l'aïkidoïtaïso et les préparations de grade

SAISON CULTURELLE



SAISON 2024-2025

Au fil du cœur

Depuis son ouverture en 2020, la Maison des Arts n'a eu de cesse d'évoluer et d'enrichir son offre culturelle. Après 4 ans d'existence, elle abrite aujourd'hui une Médiathèque dynamique et une salle de spectacle reconnue dont la programmation attire de plus en plus de spectateurs de tout âge, du Beausset et d'ailleurs.

Cette année, elle ouvre une nouvelle porte, avec l'inauguration de sa Micro-Folie : un dispositif culturel innovant, au service des territoires. Soutenu par l'État, supervisé par le Ministère de la Culture et accompagné par La Villette*, le dispositif Micro-Folie consiste à intégrer un Musée Numérique au cœur d'un équipement déjà existant, à savoir la Maison des Arts.

Pour cette saison 2024-2025, la commune de Beausset a souhaité dérouler le fil du cœur et de l'amour : l'amour des uns et des autres, l'amour perdu, celui de sa ville, de son territoire, l'amour de soi, des mots et du monde.

L'amour sera donc le maître mot d'un chemin artistique choisi pour rassembler des œuvres toutes différentes, portées par des auteur-es aux univers tous singuliers. La saison 2024-2025 propose de donner une place accrue aux émotions, au croisement entre le théâtre, les arts du cirque, la musique, les arts graphiques et la danse.

MARSEILLE(S), je vous offre un vers	Nicole Ferroni	Vendredi 18 octobre 2024	20h30	Tout public	Théâtre
L'Indifférente d'Aurélié Aloy	Compagnie Telle Mère Telle Fille	Vendredi 15 novembre 2024	20h30	A partir de 14 ans	Théâtre
Le Cirque des étoiles	Compagnie Comme une étincelle	Samedi 07 décembre 2024	10h00	Jeune public	Ciné spectacle
Cendrillon	Opéra national de Paris Micro-Folie	Vendredi 13 décembre 2024	20h00	Tout public	Opéra
Frédéric Fromet se tient à carreau	Créadiffusion	Vendredi 31 janvier 2025	20h30	Tout public	Concert gringçant
Festival du film animé	-	du 06 au 09 février 2025	selon programme	Jeune public	Cinéma
Le Journal d'Anne Frank	Collectif Cocotte Minute	Vendredi 07 mars 2025	20h30	Tout public	Ciné-concert littéraire
Baro Drom	Luis de la Carrasca	Vendredi 04 avril 2025	20h30	Tout public	Flamenco
Duo Lavoa Lapo	Compagnie du Lamparo	Vendredi 16 mai 2025	20h30	Tout public	Concert occitan
Le Beausset monte sur scène	-	Du 23 mai au 1er juin 2025	selon programme	Tout public	Festival de la pratique amateur

* Le Parc de la Villette se déploie au Nord de Paris sur 55 hectares où prairies, jardins et bâtiments signent sa vocation : accueillir les pratiques de tous les publics, culturelles, pédagogiques ou sportives. C'est dans ce cadre que la programmation culturelle de La Villette se déploie avec éclectisme et ambition.

LE MUSÉE NUMÉRIQUE

Au cœur de la Micro-Folie



Mais qu'est-ce que c'est, la Micro-Folie ?

Il s'agit d'un dispositif culturel donnant accès à l'art et la culture pour tous, sans contrainte géographique : c'est un tiers lieu avec au centre le musée numérique et autour des modules complémentaires qui vont d'un espace convivial à un espace de réalité virtuelle en passant par un espace scénique, un espace ludothèque ou un Fablab. Soutenue par le Ministère de la Culture et coordonnée par La Villette, la Micro-Folie donne accès à plus de 3 200 œuvres. Grâce au Musée Numérique vous aurez accès à des conférences, des œuvres en très haute définition : une découverte ludique de l'art. Le Musée Numérique se compose d'un dispositif interactif avec tablettes, et vidéoprojection de conférences et de collections.

Comment va-t-elle fonctionner au sein de la Maison des Arts ?

En plus du Musée numérique - pièce maîtresse du dispositif - la Micro-Folie du Beausset sera accompagnée de deux autres modules : le FabLab et une Ludothèque aussi appelée Café Folie.

- Musée Numérique : ateliers autour de divers sujets : les couleurs, les formes, le portrait, les animaux, les paysages, etc,
- Le Fablab permettra la participation à des ateliers de création numérique avec imprimante 3D, gravure, machine à coudre mais aussi une découverte du codage grâce au jeu Les Lapins Crétiens : "Apprends à coder",
- La Ludothèque quant à elle permettra d'apprendre en s'amusant au travers de contes ou de jeux de société,
- Un espace de réalité virtuelle.

Durant sa première année de fonctionnement, la Micro-Folie sera réservée uniquement aux groupes. Vous pourrez donc retrouver le FabLab, la Ludothèque et le Musée Numérique lors d'ateliers adaptés aux groupes accueillis, en lien avec la Saison Culturelle et la Médiathèque.

Le dispositif sera accessible dès octobre 2024 pour les groupes sur réservation en écrivant à l'adresse suivante : micro.folie@ville-lebeausset.fr

Coup de cœur numérique !

The poster for the projection of 'Cendrillon' features the title 'CENDRILLON' in large white letters, with 'OPÉRA DE PARIS' below it. A circular badge on the right indicates '13 DÉCEMBRE 20H'. Below the title is the 'MAISON DES ARTS' logo. A central image shows a scene from the opera with three women in red dresses and a man in a black suit. Logos for 'la Villette', 'MINISTÈRE DE LA CULTURE', 'MICRO-FOLIE', and 'LE BEAUSSET' are present. At the bottom, the 'MFA' logo and 'Le Beausset' logo are visible.

Cendrillon, par l'Opéra national de Paris
Vendredi 13 décembre à 20h à la Maison des Arts

Pour la quatrième année consécutive, l'Opéra national de Paris aura le plaisir de proposer une projection unique dans le réseau Micro-Folie : créée pour la première fois en 1899 à l'Opéra-Comique, la Cendrillon de Jules Massenet s'éloigne allègrement de la version du conte de Charles Perrault : point de citrouille ni de carrosse, encore moins de pantoufle à essayer. À quoi bon puisque Cendrillon et le Prince charmant se reconnaissent immédiatement ? Ne vivent-ils pas la même solitude malgré leurs positions sociales différentes ? En choisissant pour ces deux rôles des voix féminines, Massenet souligne leur parenté d'âme dans une partition séduisante qui mélange les styles à dessein.

Mariame Clément aborde l'œuvre avec finesse. Machine à produire des princesses, crinolines rose bonbon, salle de bal grandiose mais aussi liquette et baskets : la metteuse en scène joue avec les clichés et la Belle Époque, celle de la création de la partition, lançant des clins d'œil à la Fée électricité et au cinéma de Méliès. Une façon de mieux réfléchir au mythe et aux conventions sociales... tout en gardant son âme d'enfant.

AGENDA

La Médiathèque

Rendez-vous Conte 0-3 ans

Les mercredis 2 octobre, 6 novembre, 4 décembre à 10h et 11h

Rendez-vous Conte 4 ans et +

Les mercredis 9 octobre, 13 novembre et 11 décembre à 10h et 11h

Ciné-club ado-adultes

Les mardis 1er octobre, 5 novembre (Mois du film documentaire), 3 décembre à 18h30

Ciné-jeunesse

Les mercredis 9 octobre, 20 novembre (Mois du film documentaire) et 18 décembre à 14h30

Tous les samedis après-midi

Session jeux vidéo de 14h à 16h

Cafés lecture

Les samedis 19 octobre (Rentrée littéraire : en partenariat avec la librairie Charlemagne),
23 novembre (Micro-Folie) et 21 décembre à 10h30

Après-midi Jeux de société avec l'association Les Yeux dans les Jeux

Les Mercredis 23 octobre et 27 novembre 14h-17h

Ateliers créatifs

Le vendredi 25 octobre à 10h

Maison des Arts - Entrée gratuite sur réservation - Renseignements au 04 22 80 14 48

Les Associations du Beausset

Samedi 5 octobre à 19h

Loto de l'association Sant Aloi Dou Bausset - salle Azur

Vendredi 11 octobre à 18h30

Conférence des Rendez-vous du Beausset par l'association HARPS - Salle Azur

Dimanche 13 octobre à 15h

Spectacle avec Bastien PSAILA dit le « Rigaou » par L'Escolo Deis Agasso Galoio - Salle Azur

Samedi 19 octobre à 19h

Loto du Beausset Castellet Var Hand-ball - Salle Azur

Samedi 2 et dimanche 3 novembre de 10h à 17h

« Canon de rouge » par Baussetan Fai Peta - Esplanade De Gaulle

Samedi 9 novembre

Loto du Regroupement des Parents Beaussétans - Salle Azur

Dimanche 10 novembre

Loto des Marins du Beausset - Salle Azur

Vendredi 15 novembre à 18h30

Conférence des Rendez-vous du Beausset par l'association HARPS - Salle Azur

Samedi 16 novembre

Loto du Comité de jumelage Scheidegg - Salle Azur

Samedi 23 novembre à 20h30

Loto de l'Amicale des Donneurs de sang - Salle Azur

Du 28 novembre au 5 décembre de 9h à 12h

Exposition Tèms Calendau par l'Escolo deis Agasso Galoio - Salle Azur

Vendredi 6 décembre à 18h30

Conférence des Rendez-vous du Beausset par l'association HARPS - Salle Azur

Samedi 7 décembre

Concert de la Sainte Cécile par l'Avenir musical - Salle Azur

Vendredi 13 décembre

Charadisso calendalo par l'Escolo deis Agasso galoio à 18h45 - Salle Azur

Samedi 14 décembre

Loto de la Voix des Parents - Salle Azur

Samedi 21 décembre à 10h

Marché de Noël par l'Association des Commerçants du Beausset - Esplanade De Gaulle et rue Portalis

Les collectes de sang de l'EFS

Les jeudis 17 octobre, 21 novembre et lundi 16 décembre de 15h à 19h30 - Salle Azur
Rendez-vous sur le site de l'EFS

Le Sport au Beausset

Les vendredis 4, 11, 18 et 25 octobre et 8 novembre à 14h

Atelier Age'ilité organisé par le CCAS en partenariat avec le Comité de prévention en Kinésithérapie des Bouches du Rhône (psychomotricité pour les plus de 60 ans) - Salle Finidori

La Culture

Vendredi 18 octobre à 20h30

Marseille(s), Je vous offre un vers, par Nicole Ferroni - Maison des Arts

Vendredi 15 novembre à 20h30

L'Indifférente, par la Cie Telle Mère Telle Fille - Maison des Arts

Samedi 7 décembre à 10h

Le Cirque des Etoiles, par la Cie Comme une Etincelle (Cinéma d'animation et théâtre Jeune Public)
Maison des Arts

Réservez et achetez vos places sur le site de la Ville ou auprès de la Maison des Arts - 04 22 80 14 47 - Tarifs : 12€, 10€ et 7€

Vendredi 13 décembre à 20h

Cendrillon par l'Opéra National de Paris, d'après l'œuvre de Charles Perrault
Projection dans le cadre du réseau Micro-Folie
Entrée libre sur réservation et dans la limite des places disponibles
04 22 80 14 50 - Maison des Arts



Les cérémonies commémoratives

Vendredi 1er novembre à 11h30

Cérémonie commémorative d'Homage aux Morts pour la France, Esplanade de Gaulle
Un vin d'honneur sera servi salle Azur

Lundi 11 Novembre à 11h

Cérémonie commémorative de l'Armistice de 1918 et 11h30 inauguration de la stèle commémorative du XV^{ème} Corps - Esplanade de Gaulle - Un vin d'honneur servi salle Azur

Jedi 5 décembre à 17h

Cérémonie commémorative d'Homage aux Morts pour la France en AFN - Esplanade de Gaulle
Un vin chaud sera servi salle Azur et offert par les Anciens Combattants

Samedi 7 décembre

Cérémonie de la Sainte Barbe - Esplanade de Gaulle - Un vin d'honneur servi au Pôle Saint-Exupéry

Et aussi...

Dimanche 13 octobre à partir de 10h

Automne des Gourmands - Jardin des Goubelets

Mercredi 16 octobre à 19h30

Conférence en partenariat avec la Maison de Santé dans le cadre d'Octobre rose - Salle Azur

Mercredi 23 octobre à 11h30

Inauguration de l'ancre marine du monument des OPEX - Cimetière du Beausset

Jedi 31 octobre à 17h30

Défilé du Martror – Départ du cimetière vers la place Jaurès (cf. dernière page)

Vendredi 8 novembre à 19h

Projection du film « Malaterra » - Maison des Arts - Entrée libre

Mardi 19 novembre à 19h

Cérémonie des récompenses - Salle de spectacle de la Maison des Arts

Vendredi 6 décembre

Lancement des Illuminations du Beausset, déambulation enchantée à 17h30 au départ de la place Jean Jaurès
Un chocolat chaud sera offert à l'issue

BIENVENUE À EUX !

Vos nouveaux commerçants à l'honneur

Commerçants, artisans et praticiens récemment installés au Beausset ont le plaisir de se présenter à vous. Découvrez sans attendre leurs spécialités, avant de passer un coup de téléphone ou leur rendre une petite visite !

LÉA SURREL, ostéopathe à l'écoute



Installée depuis avril dans le cabinet qu'elle partage avec Mme Souchal-Descotes, la sage-femme que nous vous avons déjà présentée, Léa Surrel exerce en tant qu'ostéopathe diplômée depuis 2020. Elle est à l'écoute des maux de ses patients « sans forcément faire craquer

les articulations », rassure-t-elle. Ses patients sont autant des bébés que des séniors, des femmes que des hommes, sportifs ou non. Léa est à leur écoute pour des séances curatives ou, mieux encore, préventives. « L'idéal est de venir deux fois par an », conseille la jeune praticienne également formée à la méthode Renata França pour le drainage lymphatique et le remodelage corps et visage. Concernant l'ostéopathie, elle pratique aussi les techniques viscérales et crâniennes afin de soulager efficacement les patients qui passent entre ses mains. Après chaque séance, elle met un point d'honneur à les recontacter ou à les revoir pour un meilleur suivi.

554 avenue du Souvenir Français
07 83 87 15 65
Rendez-vous sur Doctolib

LE DÉBARRAS DU COIN, le sens du service

Cet entrepreneur beaussétan a le sens du service. C'est pourquoi il a récemment créé cette activité à destination des particuliers. Avec son camion de 10m3, David Paulet vide des maisons, greniers et garages pour les débarrasser de leur contenu, le trier et jeter le tout à la déchetterie.



« Si des entreprises me contactent, je peux tout à fait leur proposer mes services, pour vider, décaper et nettoyer leurs bureaux ou locaux commerciaux », ajoute-t-il tout sourire. Aimable et disponible, il est en contact avec des notaires, des huissiers et des agents immobiliers qui n'hésitent pas à recommander ses qualités – réactivité et transparence, entre autres – à leurs clients situés dans une zone allant de Saint-Cyr-sur-Mer à Saint-Mandrier. Il y a donc fort à parier que l'agenda des interventions de David se remplisse rapidement dans les prochaines semaines. Devis et déplacements sont gratuits.

06 88 84 33 40
<https://debarrasducoin.fr>
paulet.david@hotmail.com

LE HARAS DU BEL OLIVIER, un rêve devenu réalité



Passionné d'équitation, Cyril Galtieri a toujours rêvé de posséder son propre haras. C'est aujourd'hui chose faite, avec la construction de cet espace où il accueille des chevaux en pension complète ou demi-pension qu'il peut débourrer (chevaux difficiles), faire travailler (vaste carrière, rond de longe, manège couvert...), tout en veillant à leur bien-être, avec notamment un solarium. Diplômé d'État en attelage, Cyril possède également ses propres chevaux, de race Franches-Montagnes, qui assureront les cours adultes, enfants, débutants et confirmés ainsi que les balades proposées aux clients.

D'ici cet hiver, ces derniers auront également à leur disposition un club house (avec douches et WC) et une sellerie. À l'image de la fête du cheval qu'il a organisée début août, Cyril prévoit de ponctuer l'année avec des animations pour tous.

426 ancien chemin de Marseille à Toulon (face à Villaverde) - 07 61 25 03 33
f Le Haras du Bel Olivier

CLOPINETTE, expert en cigarettes électroniques

Sous réserve d'être âgé de plus de 18 ans, vous pouvez entrer dans ce nouveau magasin où vous veniez auparavant vous faire coiffer. Vous y êtes accueilli par Thierry qui a travaillé pour cette enseigne depuis plusieurs années avant d'ouvrir cette franchise au Beausset, en mai dernier. Cigarettes électroniques de toutes sortes, pièces de rechange (résistance, batteries...) et e-liquides : chez Clopinette tous les produits sont français, une volonté du fondateur et dirigeant. Quel est le profil-type de clients, ici ? Thierry répond : « la très grande majorité sont les personnes qui souhaitent essayer d'arrêter le tabac. Je les conseille pour les aider à vivre le mieux possible cette transition ». Lui-même vapoteur convaincu, il fait profiter ses clients de ses connaissances en la matière.

Le lundi 14h-19h, et du mardi au samedi 9h-19h

**Résidence le Charlys, rue Sainte-Magdeleine (à la place d'Élégance coiffure)
04 22 91 30 16  Clopinette Le Beausset**



IL Y A DU CHANGEMENT DANS L'AIR...

BOULANGERIE NICOT devient PRALINE



Les Beaussetans les plus anciens le reconnaîtront : dans les années 90, Éric Migliaccio a fait son apprentissage ici même, dans le magasin qu'il vient de reprendre, après une complète rénovation. Président du syndicat des patrons boulangers-pâtisseries du Var, il y exerce sa passion pour la boulangerie et la pâtisserie (80 références proposées !), en famille avec sa femme, Corinne, ses trois fils et sa belle-fille. Ensemble, avec leur savoir-faire et des matières premières de qualité et en circuit-court, ils sont bien décidés à vous régaler avec du 100% fait maison !

Du lundi au samedi 7h-13h/16h-19h30 (fermé le jeudi) et dimanche 7h-13h

1 chemin de la Fontaine des cinq sous - 09 81 09 44 91

CAP IMMO VAR retrouve ses locaux

Pendant les trois ans qu'ont duré les travaux dans l'immeuble dont elle occupait le rez-de-chaussée, l'agence Cap Immo Var avait déménagé à quelques pas de là. Début mai, elle a pu réintégrer ses locaux du 32 rue Portalis. Le gérant de cette entreprise familiale, Kevin Vermesch, en a profité pour faire des travaux d'aménagement intérieur. Résultat : plus d'espace pour l'accueil des clients et un agréable outil de travail pour toute l'équipe, des professionnels de la gestion locative et de la transaction.

Du lundi au vendredi, 9h-12h/14h-18h30, et le samedi 9h-12h

32 rue Portalis - 04 94 98 64 30 - www.capimmo.com



Piste urbaine cyclable

Mise en place provisoire

du 3 au 7 juin 2024



Une trentaine de participants
par jour en moyenne,
jusqu'à 60 en fin de semaine !

Près de
60%
l'ont utilisée
tous les jours



46%
se sont
sentis en
sécurité
sur le
parcours



75%
l'ont empruntée sur la
totalité du parcours

40% sont prêts à l'utiliser
régulièrement si elle
devenait permanente

UNE PISTE CYCLABLE PROVISOIRE APPRÉCIÉE

En même temps que le déroulement des activités vélo pour tous les écoliers pendant la semaine du 2 au 8 juin, une piste cyclable provisoire a été installée au Beausset pour relier les écoles au collège en passant sur le trottoir sud des Boulevards du 8 mai 1945 et du 11 novembre. Cette voie verte partagée avec les piétons était sécurisée aux heures d'entrée et de sortie des écoles par de nombreux bénévoles d'associations et de la Réserve Communale de Sécurité Civile.

Cette initiative de l'association Le Beausset Evénements entièrement soutenue par la municipalité a été largement plébiscitée ! La voie verte a été empruntée par de nombreux Beaussetans à toute heure mais particulièrement par les enfants accompagnés ou non par leurs parents ou grands-parents pour leurs trajets vers les écoles ou le collège.

Un questionnaire a été distribué à tous les cyclistes empruntant la piste cyclable, (soit jusqu'à 60 personnes en fin de semaine) pour recueillir leurs attentes et retours d'expérience.

Les résultats de cette enquête sont édifiants et montrent une réelle attente des Beaussetans pour des aménagements cyclables sécurisés en zone urbaine, en particulier sur l'axe structurant qui traverse la ville. Parmi les sondés, 78% ont emprunté la piste des écoles jusqu'au collège, et 40% déclarent vouloir l'emprunter tous les jours pour leurs déplacements courts si elle devenait permanente. Il semble évident désormais que si l'offre de pistes cyclables est réalisée et sécurisée, l'usage du vélo se développera largement comme alternative à l'usage de la voiture pour les trajets courts.

Forte de ce succès, et dans la continuité du plan vélo départemental et du plan de mobilité de la communauté d'agglomération, la Municipalité souhaite réaliser un tel projet à court terme. A l'intérieur de la commune, le développement des mobilités douces aura notamment pour objectif de réduire le trafic induit par les entrées et sorties des écoles en remplaçant une partie, probablement progressivement, par des déplacements sécurisés de plus en plus nombreux à vélo et à pied.

À suivre...



DU NOUVEAU...

Avis aux sportifs !

La trêve sportive estivale a été l'occasion pour la ville de procéder à une somme de travaux plus ou moins importants à différents points de la cité. Passage en revue.

Honneur aux rugbymen du Beausset. Les joueurs et le staff du RCB avaient déjà bénéficié, en début d'année, de travaux visant à améliorer les installations du stade Henry Rippert : réfection totale du système de chauffage et rénovation de deux premiers vestiaires. Dès la fin juin et l'arrêt des compétitions et des entraînements, ce sont les deux vestiaires réservés aux joueurs qui ont été à leur tour entièrement rénovés.

Leurs collègues footballeurs ont également profité de cette campagne de travaux, comme l'explique Fabien Baudino, adjoint aux travaux et à la transition énergétique : « Il y avait une forte demande de la part des Beaussettans de rendre le stade Patrice Eyraud accessible aux personnes à mobilité réduite ». C'est ainsi que, entre fin juin et fin août, des travaux ont été réalisés (largeur et revêtement) en pied de tribune et au niveau de la coursive ainsi que du cheminement entre le parking et l'entrée du haut (face au Pôle Saint-Exupéry) pour faciliter l'accès aux spectateurs en fauteuil roulant. À noter que les vestiaires visiteurs de la JSB et celui des arbitres ont également été rénovés pendant l'été. Enfin, mi-septembre, une nouvelle aire de lancer, pour les athlètes d'ABC Le Beausset, a été réalisée en régie, par les Services techniques.

Nouveau service Santé au Beausset

À l'initiative de deux médecins, un centre de soins non programmés (conventionné secteur 1) a vu le jour en lieu et place de l'ancien restaurant Crêpe'N Go, sur la RN8. Cinq généralistes spécialisés en soins d'urgence et des infirmiers, dans un premier temps, se relayent au sein de cet espace santé pour assurer un accueil sans RDV, 7 jours sur 7, de 9h à 22h. L'objectif annoncé est de répondre à un besoin des Beaussettans et de soulager les urgences en prenant en charge d'une part les soins infirmiers (perfusion, aérosol, pansement...) et la traumatologie (plaies, entorses...) pour les adultes et les enfants et d'autre part toute consultation n'ayant pas pu bénéficier d'un rendez-vous en urgence.

On se réjouit également de la création d'un nouveau parking de 10 places dont une PMR proche du nouveau service de santé qui profitera aussi aux clients des commerçants qui bordent la départementale.



Photos : Sandrine Gauthier

FABIEN LEROUX

La nature chevillée au cœur

La valeur d'un Beaussétan n'attend pas le nombre des années. Fabien Leroux est installé au Beausset depuis quatre ans seulement mais il y est déjà très bien intégré. Président du syndicat des copropriétaires de la résidence où il vit avec sa femme et ses deux filles, il veille au bien-vivre ensemble de tous. Mais là où il s'épanouit le plus dans ce village qu'il apprécie « *pour son côté campagne mais très accessible depuis les grands axes* », dit-il, ce sont les jardins familiaux. Il y a organisé quelques animations pédagogiques et a tenu une conférence, à l'espace Azur, sur sa passion pour l'apiculture.

de la chaleur et de la sécheresse, les activités autour de l'apiculture sont relativement compliquées », ajoute-t-il avant d'annoncer une récolte annuelle de quinze à vingt kilos de miel par ruche, en moyenne. Pour autant, il avoue que, pour lui, « *le miel est secondaire* ». « *Ce qui m'importe avant tout, ce sont les abeilles et leur bien-être* », explique celui qui veille sur ses abeilles ligustica, originaires du Sud de l'Italie, qu'il a choisies pour leur douceur. Pendant le très court trajet qui ramène à sa parcelle, Fabien est intarissable sur son amour de la nature, de l'horticulture, de l'herboristerie... Et il nous fait visiter son jardin familial où il passe en moyenne une heure par jour, tous les jours de l'année.



Non loin de sa parcelle n°16 que la mairie met à sa disposition depuis 3 ans, Fabien a effectivement installé une dizaine de ruches. « *C'est lors d'un exposé en classe de CM1 que j'ai attrapé le virus de l'apiculture, et me suis retrouvé piqué à vie !* », confie-t-il. Il s'est sérieusement formé, il y a huit ans, dans un rucher-école, en Alsace où il résidait. « *Dans le Sud, du fait*

Autour d'un bassin alimenté par une pompe à énergie solaire, qu'il a créé pour favoriser la biodiversité, cohabitent la grande camomille, l'œillet passion, la patate douce, la lavande (dont le nectar fait le régal de ses abeilles), la capucine, le concombre arménien... S'interdisant tout engrais ou produit chimique, Fabien privilégie les espèces de légumes et herbes aromatiques peu courantes et pioche allègrement dans ses 150 m² pour s'adonner à une autre de ses passions : la cuisine.

Arrosage pendant les congés des uns et des autres, prêt d'outils, don de graines... Fabien a à cœur la nature, certes, mais aussi le partage et les échanges entre jardiniers de la Vallée du Silence, essentiels selon lui.

LES ATELIERS NUMÉRIQUES REPRENNENT AU CCAS

La FOL83, la Ligue de l'Enseignement du Var, propose des ateliers numériques aux Beaussétans de plus de 60 ans, encadrés par un animateur numérique et deux services civiques de la ligue. Financé par le Conseil départemental, ce dispositif est gratuit pour le public concerné. Lors de ces séances de deux heures, les personnes, néophytes en informatique, apprennent à aller vers leur autonomie numérique grâce à l'acquisition de bases : utiliser sommairement son pc, envoyer un e-mail, naviguer sur Internet... Pour mener à bien ces cours, il est préférable de venir avec son propre matériel. Pour les participants qui n'en possèdent pas, deux ordinateurs portables sont mis à disposition. À noter que les prochains ateliers numériques auront lieu au Pôle Saint-Exupéry, de 10h à 12h, les mercredis 6, 13, 20 et 27 novembre et les 4 et 11 décembre.

Inscriptions auprès du CCAS au 04 94 02 39 25

LA LUTTE CONTRE LA DIVAGATION DES CHIENS

Le saviez-vous ? La Police Municipale est habilitée, dans l'intérêt de la sécurité publique, à prendre toutes les mesures relatives à la circulation des chiens et autres animaux et, notamment interdire leur divagation sur l'espace public. De plus en plus fréquente, celle-ci est d'ailleurs punissable d'une contravention de 2e classe (amende forfaitaire de 35€). Si l'animal est capturé le week-end, il sera transféré au chenil communal situé aux Services Techniques, avenue du Souvenir Français, et restitué à son propriétaire le lundi matin, après qu'il aura pris rendez-vous avec la Police Municipale au 04 22 80 17 41. Si l'animal n'est pas réclamé, il sera transféré au refuge SPA MARSEILLE-PROVENCE où son propriétaire devra s'acquitter de sa durée de pension.

SOS ANIMAL SAUVAGE EN DÉTRESSE

Après le chien, animal dit de compagnie, voici une information pratique concernant la faune sauvage. Sur les réseaux, vous êtes nombreux à poser ce type de question : « Je viens de trouver un oiseau blessé, que dois-je faire ? ». La réponse, qui est également valable pour tous les petits animaux sauvages, est apportée par la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) qui a édité sur son site internet des fiches conseils classées par espèces.

Attention : si la tentation est grande de vouloir garder le bébé hérisson chez soi, la loi interdit la détention d'animaux sauvages sans autorisation spéciale. Au contraire, si vous croisez le chemin d'un animal blessé, il faut le prendre en charge comme indiqué dans les fiches conseils puis appeler le centre de sauvegarde au 04 65 09 02 20.

Plus d'infos : <https://paca.lpo.fr/soins-animaux/conseiller/fiches-conseils>

ILS ONT VU LE JOUR

Jules DI TROIA
Lila MITTICA

Basile LE GUERN ROURE
Loann ROLLER



ILS SE SONT DIT «OUI» PACS (Pacte civil de solidarité)

Elodie BERGERON et Romain OLIVIER le 2 juillet 2024
Claire GIANNINI et Adrien DI TROIA le 2 juillet 2024
Léa ASTRATOFF et Lucas BARBRAUD le 12 août 2024
Leslie LEPRAND et Corentin GAILLARD le 22 août 2024
Faustine COPPEE et Sarah DESAVIS le 27 août 2024



MARIAGE

Fiona LIVERA et Nello MARTINELLI le 8 juin 2024
Coralie POUDEX et Joseph COUSSY le 14 juin 2024
Laetitia VOGLIONE et Robert HERMITTE le 15 juin 2024
Roxanne DOUBLET et Matthieu JABIN le 15 juin 2024
Mélanie HERRAULT et Luis IPANAQUE GARCIA le 15 juin 2024
Karine TURC et Stéphane SICARD le 22 juin 2024
Amandine BOSC et Étienne FISCHER le 22 juin 2024
Sreymom THEA et Lionel GRAND le 22 juin 2024
Myriam LEBLANC et DANIEL TROBAS le 29 juin 2024
Delphine ANTONETTI et Thierry NOËL-BROSSEAU le 29 juin 2024
Lucie MUSSET et Benjamin SESE le 5 juillet 2024
Annabelle SUISSE et Vianney DUFOIS le 5 juillet 2024
Jennifer ZUCHELLI et Cannelle CORNEE le 6 juillet 2024
Alexia LIOTARD et Gregory DERLON le 6 juillet 2024
Nathalie MARION et Frédéric BRUNET le 23 août 2024
Katia CHEVYREFF et Guillaume HARDETEL le 24 août 2024
Marie-Lydia LOUISON et Stéphane AUFFRET le 24 août 2024
Anne-Laure ALIX et Anthony ROBIN le 24 août 2024
Morgane CARALLI et Jean-Brice GASTALDI le 24 août 2024

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Jeanne ANDRE veuve BOULLAND
le 14 juin 2024
Kylian DOUAS le 20 juin 2024
Paul SAUVAN le 21 juin 2024
Jean-Yves HOREL le 21 juin 2024
Andrée MAISONHAUTE le 26 juin 2024
André DESCALUX le 8 juillet 2024
Marcel NEBLE le 12 juillet 2024
Lucien RESTER le 12 juillet 2024
Micheline BECHADE épouse PETTINA
le 14 juillet 2024
Pierre KJAN le 16 juillet 2024
Jean-Claude BAUMIER le 19 juillet 2024
Denise CREPIN veuve DRUON
le 27 juillet 2024
Jackie DUBEZ le 26 juillet 2024
Antoine LAZZARO le 27 juillet 2024

Jean-Claude LIMOUSIN le 30 juillet 2024
Lisiane ALEONARD épouse LANOIX
le 2 août 2024
Jeannine CONSTANT épouse TERRASI
le 13 août 2024
Xavier AUDIGIER le 15 août 2024
Jean AIMAR le 18 août 2024
Jacqueline CORTES le 18 août 2024
Lucienne BAUDINOT veuve PASSEBOIS
le 25 août 2024
Alice CHEVAUCHET le 26 août 2024
Marcelle CHARTIER le 27 août 2024
Bernadette DUTROU le 29 août 2024
Thérèse GUETTAF le 30 août 2024
Marius D'ANGIO le 1er septembre 2024
Raymond DEGERT le 2 septembre 2024

LE BEAUSSET EN MARCHÉ



Chères Beaussetanes, chers Beaussetans.
Promesses brisées, gestion défailante : les Beaussetans trahis par leur maire ?
Peut-on réellement faire confiance à M. Friedler, maire de notre commune ?

Promesse de campagne : des impôts locaux stables. La réalité : une hausse de 11,50 % dans la boîte aux lettres des beaussetans. Interrogé par la presse, le maire du Beausset manie l'ironie. En effet le Beausset n'a ni plage, ni station de ski, ni casino, ni marina, ni même de parking, cela n'aura pas échappé aux beaussetans. Si la situation n'était pas si préoccupante, cela prêterait à sourire.

Pourtant, son mépris pour les ménages beaussetans mérite une analyse plus approfondie.

Les dépenses de fonctionnement ont explosé, révélant un manque flagrant de prévoyance. La capacité d'autofinancement a chuté, montrant une dégradation inquiétante. Et que dire des compétences des 145 employés municipaux sous-exploitées en raison d'une gestion inefficace ?

Autre promesse de campagne : l'espace Mistral, un projet financé à crédit pour 1 million d'euros. La réalité : coût passé à 3,3 millions dans le bilan de mi-mandat, avec un coût final potentiel de 7 millions d'euros.

À quel moment ces dépenses démesurées s'arrêteront-elles, Monsieur le Maire ? Cet argent n'aurait-il pas été plus utile pour créer une nouvelle école maternelle et des infrastructures essentielles pour les habitants ?

Ne devrions-nous pas plutôt investir dans l'avenir de nos enfants et petits-enfants ?

PLU adopté, mais aussitôt contesté

Sans surprise, l'entêtement du maire sur le Plan Local d'Urbanisme (PLU) provoque un blocage. Les raisons sont multiples :

- Une vision pessimiste pour l'avenir de notre commune, avec un maire enfermé dans ses certitudes.
- Un paysage défiguré par une bétonisation massive, avec des immeubles R+4 essentiellement sociaux, sans la mixité nécessaire au développement harmonieux d'une ville.
- Une circulation rendue difficile et dangereuse.
- Des infrastructures insuffisantes pour offrir une vie sociale de qualité.

Ne serait-il pas temps de remettre en question ces projets nuisibles et de proposer une vision respectueuse de l'identité de notre village ?

Le temps est venu de redéfinir notre avenir.

Claude ALIMY, Le Beausset En Marche.

Mail : dialoguer@claudealimi.fr

L'ÉLAN BEAUSSETAN



Augmentation des impôts :

Le Beausset 2^{ème} ville du Var où la taxe foncière augmente le plus cette année : 7,45%.

Comme d'habitude le maire n'a pas tenu ses promesses de campagne et trouve l'excuse qu'il n'y a ni casino ni port au Beausset, mais c'était déjà le cas en 2020 ! Sauf qu'il n'avait pas prévu que la rénovation de l'Espace Mistral coûterait plus de 10 millions d'€ et que malgré ce coût pharaonique, il refuse d'annuler ce projet qui va impacter les finances des beaussetans sur plusieurs décennies.

Battons-nous pour stopper ce projet !

Le manque de festivités a marqué les esprits cet été :

Heureusement que nous pouvons compter sur les associations pour animer notre village, car côté mairie comme pour le reste de l'année : Rien !

Plus de fête foraine, ni d'ailleurs de retraite aux flambeaux habituelles et tant attendue par les enfants, manque de cinéma en plein air qui faisaient la joie des petits & des grands, très peu d'élus de la majorité présents aux commémorations et rien d'extraordinaire pour marquer les 80 ans du débarquement, surtout comparé à nos communes voisines.

Sécurité :

Après les agressions du printemps, faites attention nous notons maintenant de nombreux cambriolages.

Enquête publique PLU :

Malgré de très nombreuses contributions citoyennes en mairie ou dématérialisées lors de l'enquête publique sur le projet de PLU du Beausset, nous avons pu constater dans le rapport retour assez succinct que le maire et son équipe municipale restent sur leurs positions et ne vont rien changer !

Il faut quand même noter le départ du chef de service de l'urbanisme et la démission de l'adjoint à l'urbanisme juste avant la remise du rapport de cette enquête. Etrange ?

Avantageux pour certains, catastrophique pour d'autres, avec les nuisances que va engendrer ce nouveau PLU : construction massive de logements 100% sociaux, forte augmentation de la population alors que nous manquons déjà de structures (écoles, crèches, maisons de retraite, parkings, ...), et que la circulation est déjà un enfer.

Citoyens, continuons à nous battre contre ce PLU qui va dénaturer notre commune !

Laurence BOUSAHLA & Philippe MARCO

Contact : unavenirpourlebeausset@laposte.net

UNISSONS-NOUS POUR LE BEAUSSET



Bienvenue au Beausset, village que nous affectionnons tant et qui se targue désormais d'une belle 2ème position au classement des hausses de taxe foncière du département.

D'après Monsieur Le Maire, les dépenses de la municipalité ont augmenté pour une seule et unique raison : l'inflation. Les subventions de l'Etat ainsi que nos impôts locaux ne couvrent désormais plus le budget communal, les 7,44% de hausse sont donc ainsi justifiés.

Au niveau communal comme au niveau national, nos concitoyens ont voté et nous avons les élus que nous méritons ! Avec ou sans étiquette, les bords politiques sont assumés ... ou pas !

Je me demande si les Beaussétants qui ont élu cette équipe municipale il y a 4 ans sont toujours aussi enthousiastes aujourd'hui ? En tout cas, nous les remercions (Ou pas !) pour leur couleur politique en espérant qu'ils puissent faire des dons à notre place pour renflouer les caisses de la Mairie.

Sinon, sur un thème un peu plus léger, j'espère que la rentrée scolaire de vos enfants et petits-enfants s'est bien passée. Je leur souhaite à chacun une excellente année scolaire, accompagnée de tous mes vœux de réussite.

RICHARD CAMUS, RASSEMBLEMENT NATIONAL

Contact : richardcamusrn83@gmail.com

IN-DÉ-PEN-DAN-TE!!!



Chers beaussetanes, chers beaussetans,

J'espère que cette période estivale vous a permis de vous ressourcer.

J'espère également que vous avez pu vibré avec les JO de Paris 2024 et que de nombreuses graines de champions vont ainsi naître dans notre commune...

La rentrée est là avec son florilège de hausses qu'il faut prendre en compte.

Comme le maire l'avait annoncé lors d'un conseil municipal, nos impôts fonciers subissent une hausse de la part communale de 7,34 % pour cette année, même si ce n'est pas le seul taux qui entraîne l'augmentation de cet impôt.

Cette hausse était-elle nécessaire ? Pour le maire et son équipe actuelle:

OUI, selon eux, des besoins accrus de financement sont nécessaires et indispensables. Nous entendons ces demandes, mais pour quels projets structurants? Demander aux beaussetans de contribuer financièrement à l'essor de la ville, là aussi OUI , mais à condition que cela améliore considérablement notre quotidien. Malgré d'importantes subventions sollicitées , la rénovation partielle de l'espace Mistral reste un gouffre financier pour une ville de notre strate.

Où en sommes nous du plan global de réaffectation du terrain de ST Francois la Reppe?

Quels projets à venir? Où en sommes nous des créations comme un Pump-Skate, une ferme pédagogique, une aire de jeux et de pique-nique, avec en parallèle la création d'une coulée verte entre Ste Anne d'Evenos et Le Beausset ?

En cette rentrée je voulais porter une attention particulière à l'ensemble des présidentes et présidents d'association et leurs bénévoles: grâce à vous qui ne comptez pas vos heures et votre engagement sans faille, le Beausset n'est pas qu'une belle endormie. Ces très nombreuses associations apportent un réel dynamisme à notre petite ville d'aujourd'hui!!!!

A bientôt de se retrouver sur les festivités automnales...

Clivy Ridé-Valady, conseillère municipale indépendante de l'opposition.

Mail : clivyrivedalady@gmail.com

POUR LES BEAUSSÉTANS



Le futur PLU, tant contesté depuis des mois pourrait-il devenir à la fois « socialement » vertueux et acceptable par la grande majorité des beaussetans ? Oui, à la condition que le maire et sa majorité prennent en compte TOUTES les remarques du commissaire enquêteur , ou mieux qu'ils remettent en oeuvre un vrai dialogue avec la population .

Le commissaire préconise quoi :

- Limiter le 100% social
- Limiter la hauteur des batiments et s'assurer de leur intégration dans l'environnement
- Définir pour chacune des zones ciblées en "Emplacement réservé" comme pour chacun des secteurs de renouvellement urbain **des orientations d'urbanisme précises** assurant des constructions futures qualitatives , intégrées à leur quartier et préservant le voisinage.

Qu'ajouter aux recommandations du Commissaire ? **Modifier le seuil et le mode de calcul de déclenchement de l'obligation de logements sociaux** qui prévoit qu'à 3 logements, il y a obligation de construire 2 logements sociaux !

Quant aux emplacements réservés pour « mixité sociale », respectons une véritable mixité avec 50 % de logements sociaux et supprimons cette réservation abusive qui porte atteinte à la liberté des propriétaires.

Prenons garde à ne pas figer complètement notre secteur immobilier et à rendre quasiment impossible toutes les opérations immobilières même modestes ou familiales.

Ce serait contre-productif pour la commune et ses habitants et au final pour le respect de la loi SRU.

Groupe « Pour les Beaussetans »

Gérard Perrier-Michèle Salles-Denis Willaert

Mail : pourlesbeaussetans@gmail.com

Conformément au respect du droit d'expression des élus d'opposition et à leur demande, leurs textes ont été reproduits sans aucune modification.

MARTROR

**Jeudi 31
octobre 17h30**

**Départ du cimetière
Défilé déguisé
Arrivée place Jean Jaurès
Concert et balet**



Téléchargez



Disponible sur
App Store

DISPONIBLE SUR
Google Play

 /lebeaussetofficiel

 /LeBeausset_Tourisme